ÉDITION 2022/2023

LE GUIDE POUR LES ENFANTS DE 3 À 17 ANS

GRANDIR à CARCANS

CONTACTS

Mairie de Carcans

2A, route de Hourtin - 33121 CARCANS

> **Service Enfance-Jeunesse**

Structure Jeunesse « Ado'Minos »
1 rue du stade / 06 85 12 37 17

Accueils 3-11 ans (APS/MS/CLAS/ALSH Mercredis et vacances scolaires)
21 route de Bordeaux
05 56 03 90 27 / 06 85 04 00 46

portail.famille@mairie-carcans.fr
(à utiliser pour toute correspondance relative aux inscriptions/réservations/annulations...)

Sophie BONNEL
(coordinatrice sociale Enfance-Jeunesse)
05 56 03 50 35 / bonnel.s@mairie-carcans.fr

> **Service Accueil**

05 56 03 90 20
accueil@mairie-carcans.fr

> **Restauration scolaire**

05 56 03 90 23

> **Transport scolaire**

Bettina LACOUR (suivi administratif)
05 56 03 90 20 / lacour.b@mairie-carcans.fr

Groupe scolaire "Pierre Vigneau"

École Maternelle et Élémentaire - 23, route de Bordeaux

Nathalie MALESKI-AUGUSTE (directrice) / 05 56 03 33 50 / e.carcans@ac-bordeaux.fr

Mur d'affichage électronique de l'école (outil pour communiquer avec les parents) :
https://fr.padlet.com/ecarcans/Bookmarks

Communauté de Communes Médoc Atlantique

Annexe, 1 route de Bordeaux

Sophie GIRAUD (suivi administratif transport scolaire collégiens)
06 77 64 40 21 / 05 57 70 11 97 / accueil@ccmedocatlantique.fr

Relais Petite Enfance (RPE)
Jessy MOREAU 06 89 14 29 79 / 05 57 70 03 22 / rpecarcans@ccmedocatlantique.fr

Lieu Accueil Enfants Parents (LAEP)
Maryse BONNOT – accueillante référente 07 79 19 53 23 / laep@ccmedocatlantique.fr

ÉDITO

Vous avez entre les mains la huitième édition du guide Enfance-Jeunesse "GRANDIR À CARCANS".
Ce guide, à l'attention des familles, est un support privilégié d'informations, destiné à vous accompagner tout au long de l'année scolaire 2022-2023. Actualisé chaque année, il regroupe toutes les réponses aux questions que vous pouvez vous poser sur tous les aspects essentiels de la vie quotidienne de votre enfant : scolarité, transports scolaires, structures de loisirs municipales...
Voici un outil précieux qui vous aidera dans vos démarches administratives et présente les modalités de fonctionnement et d'inscription/réservation des structures Enfance-Jeunesse de Carcans.

Je vous souhaite une bonne lecture.

Patrick MEIFFREN
Maire de Carcans

SOMMAIRE

SCOLARITÉ p.04

> École "Pierre Vigneau" de CARCANS (Maternelle et Élémentaire) ..... p. 04
- Organisation de la semaine scolaire ..... p. 04
- Comment inscrire votre enfant à l'école ? ..... p. 05
- Transport scolaire ..... p. 05
- Pause méridienne (Restauration scolaire et activités) ..... p. 06

> Collège et Lycée de secteur, Transport Scolaire ..... p. 07

STRUCTURES ENFANCE-JEUNESSE DE LA VILLE p.08

> APS (Accueil Périscolaire) de la petite section au CM2 ..... p. 08
> EMS (École Multisports) du CP au CM2 ..... p. 09
> CLAS Élémentaires (accompagnement à la scolarité) ..... p. 10
> ALSH du mercredi ..... p. 11
> ALSH Vacances scolaires ..... p. 12
> Structure Jeunesse « Ado'Minos » ..... p. 13
> Junior Association « Top Jeunes Vacances » ..... p. 14
> CLAS Adolescents (accompagnement à la scolarité) ..... p. 15

LES PLUS + p.16

> Les événements incontournables ! ..... p. 16
> Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) ..... p. 17

ADMINISTRATIF p.18

> Démarches à effectuer pour fréquenter les structures Enfance-Jeunesse. ..... p. 18
> Planning réservations/annulations ..... p. 20
> Tarifs des structures Enfance-Jeunesse Ville de Carcans ..... p. 22

SCOLARITÉ

École “PIERRE VIGNEAU” de Carcans

(Maternelle et Élémentaire)

ORGANISATION DE LA SEMAINE SCOLAIRE

(Maternelles et Élémentaires)

	APS	CLASSE	PAUSE MÉRIDIENNE	CLASSE	APS / EMS / CLAS Élémentaires
LUNDI	7h15 / 9h	9h / 12h15	12h15 / 13h45	13h45 / 16h30	16h30 / 18h30
MARDI	7h15 / 9h	9h / 12h15	12h15 / 13h45	13h45 / 16h30	APS : 16h30 / 18h30 CLAS (CP au CM2) : 16h30/18h30 EMS (CP au CM2) : 16h30/18h
MERCREDI	ALSH mercredi : modalités d’organisation page 10				
JEUDI	7h15 / 9h	9h / 12h15	12h15 / 13h45	13h45 / 16h30	APS : 16h30 / 18h30 CLAS (CP au CM2) : 16h30/18h30 EMS (CP au CM2) : 16h30/18h
VENDREDI	7h15 / 9h	9h / 12h15	12h15 / 13h45	13h45 / 16h30	16h30 / 18h30

COMMENT INSCRIRE VOTRE ENFANT À L'ÉCOLE ?

Deux étapes :

> Inscrivez-le auprès du secrétariat de la mairie en fournissant :

- la fiche de renseignements (téléchargeable sur www.carcans.fr)
- le livret de famille
- un justificatif récent de domicile (datant de moins de 3 mois)
- le certificat de radiation, fourni par le chef d’établissement scolaire, en cas de déménagement d’une famille dont l’enfant est déjà scolarisé

La mairie valide l’inscription en remettant un certificat d’inscription scolaire.

> Prenez rendez-vous avec la directrice de l’école pour procéder à l’inscription définitive et vous munir :

- du certificat d’inscription scolaire délivré par la mairie
- d’un certificat médical attestant que les vaccins obligatoires sont à jour, et que l’enfant peut vivre en collectivité

SERVICE ACCUEIL DE LA MAIRIE
05 56 03 90 20

ÉCOLE PIERRE VIGNEAU
05 56 03 33 50

TRANSPORT SCOLAIRE

Service gratuit pour les familles, financé en totalité par la Région Nouvelle-Aquitaine et la Commune de Carcans

> Quels sont les horaires de ramassage ?

Lundi, mardi, jeudi et vendredi :
entre 8h00 et 9h00 et entre 16h30 et 17h30

> Comment s’inscrire ?

Inscription en ligne :
https://transports.nouvelle-aquitaine.fr

Validation de l’inscription après étude :
de la situation géographique, de l’ensemble des demandes

BETTINA LACOUR
MAIRIE DE CARCANS
SUIVI ADMINISTRATIF
05 56 03 90 20

PAUSE MÉRIDIENNE
(Restauration scolaire et activités)

Pendant le repas, votre enfant est accompagné et encadré par l'équipe d'animation et de restauration scolaire.
Avant et après le repas, des espaces d'activités et des lieux de vie dirigés par l'équipe d'animation sont proposés à votre enfant.

ACCUEIL DE LA MAIRIE
05 56 03 90 20

ÉQUIPE D'ANIMATION
06 85 04 00 46
05 56 03 90 27

RESTAURANT SCOLAIRE
05 56 03 90 23

> Pour qui ?
Enfants scolarisés à l'école Pierre Vigneau de la PS au CM2

> Quand ?
Fonctionne tous les jours d'école lundi, mardi, jeudi et vendredi : 12h15 à 13h45

> Où ?
École Pierre Vigneau de Carcans - 23 route de Bordeaux

> Arrivée et départ de l'enfant ?
- À la sortie des classes, les enfants sont pris en charge par l'équipe d'animation
- À la fin de la pause méridienne les enfants sont confiés aux enseignants.

> Quelles modalités administratives pour fréquenter la pause méridienne ?
- Avoir un dossier « Structures Enfance-Jeunesse » enregistré en mairie. Dossier disponible à l'accueil de la mairie, au sein des structures Enfance-Jeunesse de la ville ou à télécharger sur le site de la mairie **www.carcans.fr**
- Aucune réservation au préalable, s'adresse à tous les enfants présents au restaurant scolaire.

> Combien ça coûte ?
Tarif unique par jour comprenant le coût du repas et des activités : 2,60 euros/enfant/jour.
Facture établie en fin de mois au vu du registre des présences des enfants.

> ZOOM SUR LE REPAS

Comment sont préparés et servis les repas de votre enfant ?

- Élaborés principalement avec des produits frais et en respectant les recommandations du Programme National Nutrition santé.
- Confectionnés sur place à la cantine de l'école par la société l'Aquitaine de Restauration dans le cadre d'un marché public. Un agent de cette société est détaché à Carcans et est aidé par l'équipe mairie.
- **Maternelles :** repas servis à table, avec la présence des ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des Écoles Maternelles)
- **Élémentaires :** repas servis en self avec la présence des équipes du service restauration scolaire et animation qui les accompagnent en agissant avec des objectifs communs permettant d'assurer une continuité éducative.

Comment faire si votre enfant présente des allergies alimentaires ?

Toute allergie doit être signalée, et accompagnée obligatoirement d'un Protocole d'Accueil Individualisé (PAI). Élaboré en concertation avec le médecin scolaire et les partenaires concernés (École, Responsable cantine), le PAI est valable un an.

COLLÈGE ET LYCÉE DE SECTEUR, TRANSPORT SCOLAIRE

Transport scolaire : service gratuit pour les familles, financé par la Région Nouvelle-Aquitaine, la CDC Médoc Atlantique et la Commune de Carcans

Collège JULES CHAMBRELENT

11, rue Bouaille - BP 25 - 33390 HOURTIN - 05 56 09 12 52
http://webetab.ac-bordeaux.fr/Etablissement/CChambrelentHourtin/Administration/contacts

Intervenants	Circuits	Jours et horaires	
		Lundi, mardi, jeudi, vendredi	Mercredi
Mairie de Carcans	Circuits internes sur la commune ne relevant pas de la CDC pour se rendre à Carcans-Ville, départ du bus pour Hourtin (parking du cimetière, aux abords immédiats de la gendarmerie)	Entre 7h00-8h00 & 17h30-18h30	Entre 7h00- 8h00 & 13h00-13h45
Communauté de Communes (CDC) Médoc Atlantique	Carcans-Plage / Carcans-Ville / Hourtin	Entre 7h30-8h25 & 17h00-17h30	Entre 7h30-8h25 & 12h30-13h30
	Carcans-Ville / Hourtin	Entre 8h10-8h25 & 17h00-17h30	Entre 8h10-8h25 & 12h30-13h00

Lycée ODILON REDON
(Lycée Général, Technologique et Professionnel)

SITE DE PAUILLAC (direction - administration)
2, rue du Maquis des Vignes Oudides
33250 PAUILLAC
Tél. : 05 56 59 16 48 - Fax : 05 56 59 19 71

SITE DE LESPARRE
6, avenue du Docteur Henry Benaben
33340 LESPARRE MEDOC
Tél : 05 56 73 46 60 - Fax : 05 56 73 46 66

Intervenants	Circuits	Jours et horaires	
		Lundi, mardi, jeudi, vendredi	Mercredi
Mairie de Carcans	Circuits internes sur la commune pour se rendre au départ des bus à destination des établissements scolaires (parking du cimetière, aux abords immédiats de la gendarmerie)	Entre 6h00-7h00 & 18h30-19h30	Entre 6h00-7h00 & 14h00-15h00
Région Nouvelle-Aquitaine	Carcans-Ville / Pauillac Carcans-Ville / Lesparre	Entre 7h00-8h00 & 16h40-17h30 Lesparre uniquement entre 17h40-18h30	Entre 7h00-8h00 & 13h00-14h00

Pour toute inscription : https://transports.nouvelle-aquitaine.fr

Pour information :
CDC Médoc Atlantique, Sophie GIRAUD : 05 57 70 11 97
Commune de Carcans, Bettina LACOUR : 05 56 03 90 20

STRUCTURES ENFANCE-JEUNESSE DE LA VILLE

Avant ou après la journée de classe, l'équipe d'animation accueille votre enfant dans un lieu de détente et de loisirs. Celui-ci choisira les activités qu'il souhaite réaliser : lecture, jeux de société, jeux de construction, dînette, dessin, coloriage, etc.

ACCUEIL DE LA MAIRIE
05 56 03 90 20

ÉQUIPE D'ANIMATION
06 85 04 00 46
05 56 03 90 27

APS (Accueil Périscolaire)

> Pour qui ?

Enfants scolarisés de la PS au CM2 à l'école de Carcans

> Quand ?

Au cours de la période scolaire : Les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 7h15 à 9h00 et de 16h30 à 18h30 (goûter compris)

> Comment réserver ?

- Avoir un dossier "Structures Enfance-Jeunesse" enregistré en mairie (p. 18) et être inscrit à l'activité
- Effectuer la réservation par le "Portail Famille"
- Réservations ouvertes pour toute l'année scolaire et pouvant s'effectuer jusqu'à 24 heures avant la date choisie
- Réservation : matin et/ou soir

> Où se rendre pour amener et récupérer son enfant ?

Accueil Périscolaire

21, route de Bordeaux, Carcans

> Combien ça coûte ?

- Grille tarifaire (p. 22)
- Facture établie en fin de mois au vu du registre des présences des enfants

EMS (ÉCOLE MULTISPORTS)

L'EMS, dispositif soutenu par le Département de la Gironde, permet à votre enfant de **découvrir et de s'initier à différentes activités sportives :** sports collectifs, athlétisme, gymnastique, course d'orientation, sports de raquettes, skateboard,...

ACCUEIL DE LA MAIRIE
05 56 03 90 20

ÉQUIPE D'ANIMATION
06 85 12 37 17

> Pour qui ?

Enfants scolarisés du CP au CM2 à l'école de Carcans

> Quand ?

Les mardis et jeudis en période scolaire de 16h30 à 18h00 (à 18h00 votre enfant peut intégrer l'APS jusqu'à 18h30)

> Comment s'inscrire ?

- Avoir un dossier "Structures Enfance-Jeunesse" enregistré en mairie (p. 18)
- Remplir la fiche d'inscription "EMS"
- Inscription pour l'année scolaire

> Où se rendre pour amener et récupérer son enfant ?

- Lieu d'arrivée : après la classe, dans la cour de l'école élémentaire
- Lieu de départ : salle des sports ou salle ENAVANS (rue du stade)

> Combien ça coûte ?

- Grille tarifaire (p. 22)
- Facture établie en fin de mois au vu du registre des présences des enfants

CLAS ÉLÉMENTAIRES (CP AU CM2) : Accompagnement à la scolarité

Permet à votre enfant d'avoir une aide dans sa scolarité. Une équipe d'accompagnateurs propose pour cela un temps et un lieu où l'enfant trouve l'appui d'un adulte qui le valorise, l'aide à découvrir ses capacités tout en établissant une relation de confiance

3 TEMPS SONT PROPOSÉS :

> TEMPS RÉCRÉATIF :
goûter et moment d'échange

> TEMPS STUDIEUX :
accompagnement à la scolarité

> TEMPS D'ANIMATION :
jeux, sorties culturelles et ludiques

Pour vous parents, les animateurs du CLAS proposent des temps de rencontres spécifiques en groupe ou en individuel.

ACCUEIL DE LA MAIRIE
05 56 03 90 20

ÉQUIPE D'ANIMATION
05 56 03 90 27
06 85 04 00 46

> Pour qui ?

Enfants scolarisés du CP au CM2 à l'école de Carcans

> Quand ?

Les mardis et jeudis en période scolaire de 16h30 à 18h30

> Comment s'inscrire ?

- Avoir un dossier « Structures Enfance-Jeunesse » enregistré en mairie (p.18)
- Remplir la fiche d'inscription « Accompagnement à la scolarité du CP au CM2 »
- Inscription pour l'année scolaire

> Où se rendre pour amener et récupérer son enfant ?

- Lieu d'arrivée : après la classe, dans la cour de l'école élémentaire
- Lieu de départ : Accueil Périscolaire
21, route de Bordeaux, Carcans

> Combien ça coûte ?

- Grille tarifaire (p.22)
- Facture établie en fin de mois au vu du registre des présences des enfants

ALSH* DU MERCREDI

*Accueil de Loisirs Sans Hébergement

Lieu de détente et de loisirs au sein duquel votre enfant découvre des activités sportives, culturelles, environnementales...

ACCUEIL DE LA MAIRIE
05 56 03 90 20

ÉQUIPE D'ANIMATION
06 85 04 00 46
05 56 03 90 27

> Pour qui ?

- Enfants scolarisés de la PS au CM2 à l'école de Carcans

> Quand ?

Les mercredis de la période scolaire excepté les jours fériés.

2 modalités d'accueil possibles :

- À la journée : 9h00 à 17h00 (avec repas et goûter) avec une garderie possible entre 7h15-9h00 et 17h00-18h30
- À la matinée : 9h à 13h00 (avec repas) avec une garderie possible entre 7h15-9h00

> Comment réserver ?

- Avoir un dossier "Structures Enfance-Jeunesse" enregistré en mairie (p. 18) et être inscrit à l'activité
- Effectuer la réservation par le "Portail Famille"
- Respecter le planning des inscriptions / réservations (p. 20-21)

> Où se rendre pour amener et récupérer son enfant ?

Au portail de l'école

Tout enfant non récupéré :

- après 13h00, (si réservation matinée) sera automatiquement basculé sur l'après-midi et la prestation sera facturée
- après 17h00, sera automatiquement transféré vers la garderie jusqu'à 18h30 au plus tard (heure de fermeture). La prestation sera facturée

> Combien ça coûte ?

- Grille tarifaire (p.22)
- Facturation établie en fin de mois au vu du registre des réservations pour l'ALSH et du registre des présences pour la garderie

ALSH* VACANCES SCOLAIRES

*Accueil de Loisirs Sans Hébergement

ACCUEIL DE LA MAIRIE
05 56 03 90 20

ÉQUIPE D'ANIMATION
06 85 04 00 46
05 56 03 90 27

Temps de loisirs éducatifs permettant à votre enfant de découvrir des activités diverses et de vivre en collectivité.

> Pour qui ?

- **Vacances Hiver, Printemps et Été :** Enfants de 3 à 11 ans révolus scolarisés durant l'année scolaire en cours ou écoulée
- **Vacances Automne :** Enfants de 3 à 11 ans révolus scolarisés et enfants de moins de 3 ans scolarisés

> Quand ?

Toutes les vacances scolaires hormis celles de Noël, du lundi au vendredi sauf jours fériés : 9h00 à 17h00. Possibilité de "Garderie" entre 7h15 et 9h00 et 17h00 et 18h30

> Comment réserver ?

- Avoir un dossier "Structures Enfance-Jeunesse" enregistré en mairie (p. 18) et être inscrit à l'activité
- Effectuer la réservation par le "Portail Famille" (sous réserve d'avoir un accès ouvert)
- Respecter le planning des inscriptions / réservations (p. 20-21). Réservation à la journée complète

> Où se rendre pour amener et récupérer son enfant ?

Au portail de l'école

> Combien ça coûte ?

- Grille tarifaire (p. 22)
- Facturation établie en fin de mois au vu du registre des réservations pour l'ALSH et du registre des présences pour la garderie

STRUCTURE JEUNESSE "ADO'MINOS"

ACCUEIL DE LA MAIRIE
05 56 03 90 20

ÉQUIPE D'ANIMATION
Structure Jeunesse « Ado'Minos »
06 85 12 37 17

Structure de loisirs éducatifs permettant aux jeunes de mettre en place et de réaliser différents projets et activités : semaines sportives, activités manuelles, semaines à thème, soirées, séjours, sorties, temps libres, accompagnement à la scolarité (CLAS Ados).

> Pour qui ?

- Les jeunes de 11 à 17 ans révolus.
- Les jeunes qui rentreront en 6ème à la rentrée scolaire de septembre peuvent fréquenter, dès les vacances d'été, la structure sur les temps libres, les activités à l'exception des séjours.
- Les jeunes qui auront 11 ans dans l'année civile en cours, peuvent fréquenter la structure dans le cadre de temps spécifiques : passerelles, temps libres, à l'exception des activités et des séjours.

> Quand ?

Période scolaire :

- Mercredis et samedis : 13h30-18h30
- Vendredis : 17h00-18h30

Vacances scolaires :

- Horaires définis en fonction du programme d'activités

> Comment réserver ?

- Avoir un dossier "Structures Enfance-Jeunesse" enregistré en mairie (p. 18) et être inscrit à l'activité
- Effectuer la réservation par le "Portail Famille"
- Respecter le planning des inscriptions / réservations (p. 20-21)

> Où se rendre pour amener et récupérer son enfant ?

Structure Jeunesse « Ado'Minos »
1, rue du stade - 33121 Carcans

> Combien ça coûte ?

- Grille tarifaire (p. 23)
- Facturation établie en fin de mois au vu du registre des réservations

JUNIOR ASSOCIATION " TOP JEUNES VACANCES "
Dispositif de la Structure Jeunesse " Ado'Minos "

> Association s'adressant aux jeunes à partir de 11 ans.
> Objectif : Organiser et financer des séjours de vacances.
> Les jeunes peuvent être accompagnés par les animateurs de la Structure Jeunesse «Ado'Minos» et leurs parents sur certaines actions destinées à récolter des financements pour les projets.

POUR CHAQUE SÉJOUR, LES JEUNES :

- Recherchent la destination et les activités
- Établissent le budget
- Réalisent des actions pour récolter des fonds afin de financer une partie du séjour (organisation de tombolas, vente de boissons, gâteaux lors de manifestations...)

EXEMPLES DE SÉJOURS DÉJÀ RÉALISÉS :

- Saint-Lary et Gourette (sports d'hiver)
- Paris
- Futuroscope
- Disneyland Paris
- Nice

Besoin d'une information sur le fonctionnement, les modalités pour intégrer la Junior Association

CONTACT
ÉQUIPE D'ANIMATION
Structure Jeunesse « Ado'Minos »
06 85 12 37 17

CLAS ADOLESCENTS : ACCOMPAGNEMENT À LA SCOLARITÉ

Le CLAS permet aux jeunes collégiens et lycéens de trouver une aide dans leur scolarité : aide aux devoirs, aide méthodologique, jeux éducatifs, sorties éducatives...

Une équipe d'accompagnateurs propose pour cela un temps et un lieu où votre enfant trouve l'appui d'un adulte qui le valorise, l'aide à découvrir ses capacités tout en établissant une relation de confiance.

À vous parents, les animateurs du CLAS proposent des temps de rencontres spécifiques en groupe ou en individuel.

ACCUEIL DE LA MAIRIE
05 56 03 90 20

ÉQUIPE D'ANIMATION
Structure Jeunesse « Ado'Minos »
06 85 12 37 17

> Pour qui ?

- Jeunes carcanais de 11 à 17 ans

> Quand ?

Période scolaire :
- Mercredis : 14h-17h
- Vendredis : 17h-18h30

Vacances scolaires :
- Horaires définis en fonction du programme d'activités

> Comment réserver ?

- Avoir un dossier "Structures Enfance-Jeunesse" enregistré en mairie (p. 18)
- Remplir la fiche d'inscription « CLAS Adolescents »

> Où se rendre pour récupérer son enfant ?

Structure Jeunesse « Ado'Minos »
1, rue du stade - 33121 Carcans

> Combien ça coûte ?

- Cotisation annuelle de la Structure Jeunesse

LES ÉVÈNEMENTS INCONTOURNABLES !

> Fête des Structures « Enfance-Jeunesse »

Vendredi 26 août 2022

L'ALSH 3-11 ans et la structure Jeunesse « Ado'Minos » vous ouvrent leurs portes : grands jeux, expositions, goûter...

Un moment convivial à ne pas rater pour clôturer l'été !

> Carcans Games, 9ème édition

Samedi 19 novembre 2022

Après-midi ouverte à tous, consacrée à l'initiation aux jeux et aux multimédias : informatique, jeux vidéo, jeux de société, espace « 3-6 ans », etc.

> Raid Famille 5ème édition

Courant juin 2023

Manifestation conviviale, ouverte à tous, basée sur la cordialité autour d'activités sportives et ludiques en équipe (vélo, jeux d'orientation, parcours sur la plage...).

Un moment familial et entre amis !

LE CMJ... UN RÔLE IMPORTANT DANS LA COMMUNE !!!

UN VRAI LIEU D'APPRENTISSAGE À LA CITOYENNETÉ !
DES JEUNES ÉLUS ACTIFS, INVESTIS ET FORCE DE PROPOSITION !

> Depuis quand existe-il ?

Le CMJ a été créé en 2012 par le Conseil Municipal des adultes. Grâce à l'investissement des jeunes et à leur implication, le cinquième mandat 2020-2022 a été mis en place en novembre 2020.

> Qu'est-ce que le CMJ ?

Un lieu de **rencontre, d'échange, de discussion, d'expression et de réflexion,** où les jeunes élus peuvent faire des propositions et mener des projets, des actions concrètes (solidarité, environnement, culture, sport, etc.) pour tous les habitants de Carcans.

Tous les projets sont étudiés en tenant compte de leur pertinence, de leur faisabilité et des contraintes budgétaires et techniques de la commune.

Le CMJ sert d'intermédiaire entre le Conseil Municipal des adultes et les jeunes.

> Qui sont les jeunes élus ?

Des jeunes Carcanais scolarisés du CM1 à la 4ème.

> Quel est le travail des jeunes conseillers ?

- Ils se réunissent une fois par mois pour bâtir et mettre en œuvre leurs projets,
- Les projets tiennent compte des moyens techniques, financiers et humains dont dispose la collectivité et sont soumis à la validation des élus adultes,
- Les adultes référents (élus et personnels du service Enfance-Jeunesse) sont présents pour les soutenir et les accompagner dans leur démarche,
- Ils participent également à des sorties, à des rencontres et à diverses manifestations.

> Élus et membres d'honneur CMJ Mandat 2020-2022

ÉLUS : BABA-MACON Ilyana, BARBE-MARQUET Lili, BAZIN Ambre, BONNEL Louis, COISSIN Emmy, DE FIGUEIREDO Mélie, FILIN Flora, GARCIA William, HILLION Tom, MAISY Lilou, MANSON Melvin, MARTINEAU Coleen, MARTINEZ-FONTENAUD Noé, MESLARD Louane, PECHAUDRAL Mathéo, PIERREL Aaron, RAYMOND Johanna, ROBIN Chloé, SANCHEZ Noah.

MEMBRES D'HONNEUR (anciens élus du précédent mandat n'ayant plus l'âge d'être élus et souhaitant continuer à s'investir au sein du CMJ pour ce nouveau mandat 2020-2022).

CHABAUD Lana, GARCIA Coline.

Novembre 2022,
élection CMJ mandat 2022-2024

DÉMARCHES À EFFECTUER POUR FRÉQUENTER LES STRUCTURES ENFANCE-JEUNESSE

4 étapes pour que votre enfant puisse bénéficier des activités des structures Enfance-Jeunesse de la Commune de Carcans (APS, ALSH mercredi et vacances scolaires, garderie ALSH mercredi et vacances scolaires, EMS, Structure Jeunesse « Ado'Minos », CLAS Elémentaires...), sur l'année scolaire 2022-2023 (septembre 2022 à août 2023).

ÉTAPE 1

ENREGISTREMENT DU DOSSIER "STRUCTURES ENFANCE-JEUNESSE" AUPRÈS DE LA MAIRIE

- Dossier unique pour l'ensemble des structures, valable un an (de septembre à août) et à retirer auprès de l'accueil de la mairie ou des "Structures Enfance-Jeunesse" ou à télécharger sur le site **www.carcans.fr**
- Mentionnez sur le dossier une adresse électronique indispensable pour la création et le fonctionnement du "Portail Famille"

ATTENTION
TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REFUSÉ

ÉTAPE 2

OUVERTURE DU COMPTE "PORTAIL FAMILLE"

Dès l'enregistrement de votre premier dossier par les services de la mairie :

- Vous recevez un mail de confirmation d'ouverture de votre compte « Portail Famille ». 24h plus tard, vous pourrez vous connecter et créer votre mot de passe. Votre identifiant correspond à l'adresse électronique renseignée dans le dossier «Structures Enfance-Jeunesse».

Le "Portail Famille" est un espace personnalisé permettant aux familles ayant un accès ouvert :

- d'effectuer les inscriptions/réservations aux structures Enfance-Jeunesse
- de procéder au paiement en ligne
- de visualiser la situation financière, les factures
- de mettre à jour les renseignements administratifs,...

EN CAS DE RENOUVELLEMENT D'UN DOSSIER VOUS CONSERVEZ VOTRE COMPTE AVEC VOTRE IDENTIFIANT ET VOTRE MOT DE PASSE

Mon Mémo sur mes données de connexion au "Portail Famille" :

Identifiant : .....

Mot de passe : .....

ÉTAPE 3

INSCRIPTIONS AUX ACTIVITÉS SOUHAITÉES PAR LE «PORTAIL FAMILLE»

Demandez via le "Portail Famille", les inscriptions aux activités souhaitées. Une fois ces inscriptions validées par les services de la mairie (traitement des demandes aux heures d'ouverture de la mairie), vous pouvez effectuer vos réservations (étape 4).

Liste des activités pour l'année scolaire 2022/2023

Public 3-11 ans

- **Hors vacances scolaires (équipement : Périscolaires)**
  - APS 2022/2023 (temps d'accueil avant et après la classe)
  - ALSH Mercredi maternelles 2022/2023, ALSH Mercredi élémentaires 2022/2023, Garderie ALSH mercredi 2022/2023
- **Pendant les vacances scolaires (équipement : Accueil de Loisirs)**
  - Automne 2022 : ALSH vacances Automne ; Garderie ALSH Automne
  - Hiver 2023 : ALSH vacances Hiver ; Garderie ALSH Hiver
  - Printemps 2023 : ALSH vacances Printemps ; Garderie ALSH Printemps
  - Été 2023 : ALSH vacances Été, Garderie ALSH Été, nuitée 3-11 ans, séjours été 6-11 ans

Public 11-17 ans
Structure Jeunesse « Ado'Minos »

- Samedis activités 2022/2023
- Vacances Automne activités 2022
- Vacances Hiver activités 2023
- Vacances Printemps activités 2023
- Vacances Eté activités 2023
- Séjours....

INSCRIPTIONS OUVERTES
à compter du **15 juillet.**
À l'exception des vacances été 2023 :
inscriptions ouvertes à compter de janvier 2023

NB : Pas d'inscription/réservation via le « Portail Famille » pour l'EMS, CLAS élémentaires et Pause méridienne (restauration scolaire et activités).

ÉTAPE 4

ATTENTION
Nombre de places limité

RÉSERVATIONS PAR LE "PORTAIL FAMILLE"

Vous pouvez effectuer vos demandes de réservations pour chaque activité.

RÉSERVATIONS À EFFECTUER EN RESPECTANT LE PLANNING PAGE 20-21

Au-delà des dates définies (p. 20), toute réservation effectuée pour l'ALSH des mercredis, des vacances scolaires, et les activités de la Structure Jeunesse « Ado'Minos » ne pourront être annulées et seront facturées sauf cas prévus au règlement intérieur des structures Enfance-Jeunesse *(maladie sur présentation d'un certificat médical, ou en cas de force majeure. Justificatif à remettre dans le courant de la semaine concernée).*

Vous avez besoin d'une information ?

Vous souhaitez être guidé pour effectuer vos demandes d'inscriptions et de réservations sur le "Portail Famille" ?
L'accueil de la mairie reste à votre disposition : 05 56 03 90 20 / portail.famille@mairie-carcans.fr

PLANNING DES RÉSERVATIONS ET ANNULATIONS ANNÉE SCOLAIRE 2022/2023

Au-delà des périodes de réservations mentionnées dans les tableaux ci-dessous, l'accès au « Portail Famille » reste ouvert **jusqu'à 3 jours ouvrés avant la date du jour souhaité,** avec deux possibilités :

- Les jours souhaités sont complets : possibilité d'être en liste d'attente.
- Il reste des places : les réservations sont validées, sans annulation possible.

> EXEMPLES

- pour la journée d'un lundi : le portail famille reste ouvert jusqu'au mercredi précédent
- Pour la journée d'un mardi : le portail famille reste ouvert jusqu'au jeudi précédent
- Pour la journée d'un mercredi : le portail famille reste ouvert jusqu'au dimanche précédent
- Pour la journée d'un jeudi : le portail famille reste ouvert jusqu'au lundi précédent
- Pour la journée d'un vendredi : le portail famille reste ouvert jusqu'au mardi précédent

VACANCES SCOLAIRES
ALSH 3-11 ANS ET STRUCTURE JEUNESSE « ADO'MINOS »

Vacances Automne 2022
Du lundi 24 octobre au vendredi 4 novembre 2022
(mardi 1er novembre jour férié : structures fermées)

Période de réservations	Vous avez réservé sur la semaine du :	Vous pouvez annuler jusqu'au :
Ouverte jusqu'au 9 octobre 2022	24 au 28 octobre	Dimanche 16 octobre
	31 octobre au 4 novembre	Dimanche 23 octobre

Vacances Hiver 2023
Du lundi 6 février au vendredi 17 février 2022

Période de réservations	Vous avez réservé sur la semaine du :	Vous pouvez annuler jusqu'au :
Ouverte jusqu'au 22 janvier 2023	6 au 10 février	Dimanche 29 janvier
	13 au 17 février	Dimanche 5 février

Vacances Printemps 2023
Du lundi 10 avril au vendredi 21 avril 2023
(lundi 10 avril jour férié : structures fermées)

Période de réservations	Vous avez réservé sur la semaine du :	Vous pouvez annuler jusqu'au :
Ouverte jusqu'au 26 mars 2023	11 au 14 avril	Dimanche 2 avril
	17 au 21 avril	Dimanche 9 avril

Vacances Été 2023
À compter du lundi 10 juillet.
Rentrée scolaire 2023 : date officielle non communiquée
(vendredi 14 juillet et mardi 15 août jours fériés : structures fermées)

Période de réservations	Vous avez réservé sur la semaine du :	Vous pouvez annuler jusqu'au :
Du 3 avril au 25 juin 2023	10 au 13 juillet	Dimanche 2 juillet
	17 au 21 juillet	Dimanche 9 juillet
	24 au 28 juillet	Dimanche 16 juillet
	31 juillet au 4 août	Dimanche 23 juillet
	7 au 11 août	Dimanche 30 juillet
	14 au 18 août	Dimanche 6 août
	21 au 25 août	Dimanche 13 août
	28 août au 1 septembre	Dimanche 20 août

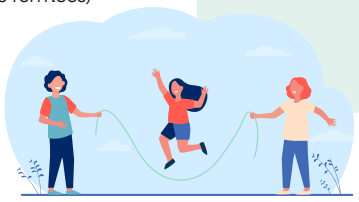

MERCREDIS (hors vacances scolaires)
ALSH mercredi maternelles, ALSH mercredi élémentaires

Septembre 2022
Réservations jusqu'au 21 août 2022

Mercredi réservé	Vous pouvez annuler jusqu'au :
7 septembre	Mercredi 31 août
14 septembre	Mercredi 7 septembre
21 septembre	Mercredi 14 septembre
28 septembre	Mercredi 21 septembre

Octobre 2022
Réservations jusqu'au 18 septembre 2022

Mercredi réservé	Vous pouvez annuler jusqu'au :
5 octobre	Mercredi 28 septembre
12 octobre	Mercredi 5 octobre
19 octobre	Mercredi 12 octobre

Novembre 2022
Réservations jusqu'au 23 octobre 2022

Mercredi réservé	Vous pouvez annuler jusqu'au :
9 novembre	Mercredi 2 novembre
16 novembre	Mercredi 9 novembre
23 novembre	Mercredi 16 novembre
30 novembre	Mercredi 23 novembre

Décembre 2022
Réservations jusqu'au 20 novembre 2022

Mercredi réservé	Vous pouvez annuler jusqu'au :
7 décembre	Mercredi 30 novembre
14 décembre	Mercredi 7 décembre

Janvier 2023
Réservations jusqu'au 18 décembre 2022

Mercredi réservé	Vous pouvez annuler jusqu'au :
4 janvier	Mercredi 28 décembre
11 janvier	Mercredi 4 janvier
18 janvier	Mercredi 11 janvier
25 janvier	Mercredi 18 janvier

Février 2023
Réservations jusqu'au 15 janvier 2023

Mercredi réservé	Vous pouvez annuler jusqu'au :
1er février	Mercredi 25 janvier
22 février	Mercredi 15 février

Mars 2023
Réservations jusqu'au 12 février 2023

Mercredi réservé	Vous pouvez annuler jusqu'au :
1 mars	Mercredi 22 février
8 mars	Mercredi 1 mars
15 mars	Mercredi 8 mars
22 mars	Mercredi 15 mars
29 mars	Mercredi 22 mars

Avril 2023
Réservations jusqu'au 19 mars 2023

Mercredi réservé	Vous pouvez annuler jusqu'au :
5 avril	Mercredi 29 mars
26 avril	Mercredi 19 avril

Mai 2023
Réservations jusqu'au 16 avril 2023

Mercredi réservé	Vous pouvez annuler jusqu'au :
3 mai	Mercredi 26 avril
10 mai	Mercredi 3 mai
17 mai	Mercredi 10 mai
24 mai	Mercredi 17 mai
31 mai	Mercredi 24 mai

Juin/Juillet 2023
Réservations jusqu'au 21 mai 2023

Mercredi réservé	Vous pouvez annuler jusqu'au :
7 juin	Mercredi 31 mai
14 juin	Mercredi 7 juin
21 juin	Mercredi 14 juin
28 juin	Mercredi 21 juin
5 juillet	Mercredi 28 juin

TARIFS STRUCTURES ENFANCE-JEUNESSE VILLE DE CARCANS

ACCUEIL DES 3-11 ANS

		Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) Vacances scolaires			Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) Mercredi (Hors Vacances scolaires)		Garderie ALSH	
		Tarif par enfant, repas & goûter compris			Tarif par enfant, repas compris	Tarif par enfant, repas et goûter compris	Tarif par enfant	
		Journée	Semaine Forfait 5 jours	Semaine Forfait 4 jours (avec jour férié)	Matinée	Journée	Tarif ½ journée (matin ou soir)	Tarif journée (matin et soir)
Enfants dont les parents ou grands-parents sont redevables à Carcans d'une des taxes directes locales, et enfants scolarisés à l'école de Carcans	QF ≤ 350 €	6,69 €	29,58 €	23,66 €	4,60 €	6,69 €	0,92 €	1,77 €
	350 < QF ≤ 550 €	8,31 €	36,75 €	29,39 €	5,41 €	8,31 €	1,12 €	2,21 €
	550 < QF ≤ 750 €	8,90 €	40,20 €	32,16 €	5,70 €	8,90 €	1,22 €	2,42 €
	750 < QF ≤ 1000 €	9,85 €	43,65 €	34,91 €	6,18 €	9,85 €	1,36 €	2,66 €
	1000 < QF ≤ 1200 €	10,80 €	47,79 €	38,23 €	6,65 €	10,80 €	1,50 €	2,90 €
	1200 < QF ≤ 1500 €	11,44 €	50,6 €	40,52 €	6,97 €	11,44 €	1,59 €	3,07 €
	QF > 1500 €	12,19 €	53,95 €	43,16 €	7,35 €	12,19 €	1,69 €	3,26 €
Extramuros	Tarif forfaitaire	16,53 €	73,15 €	58,52 €	9,52 €	16,53 €	2,23 €	4,38 €

Pour les **enfants bénéficiant d'un PAI** (projet d'accueil individualisé) **avec panier repas** (repas fourni par les parents) une déduction de 2 euros est applicable sur les tarifs suivants :

- ALSH Mercredi matinée,
- ALSH Mercredi journée,
- ALSH Vacances scolaires journée.

Aucune déduction n'est effectuée sur le tarif semaine forfait 5 jours, ni sur le tarif semaine forfait 4 jours (avec jour férié).

SÉJOURS VACANCES SCOLAIRES 3-11 ANS

		Séjours 6-11 ans			Séjour sur site 3-11 ans
		3 jours	4 jours	5 jours	2 jours / 1 nuit
Enfants dont les parents ou grands-parents sont redevables à Carcans d'une des taxes directes locales, et Enfants scolarisés à l'école de Carcans	QF ≤ 350 €	52 €	70 €	87 €	13,38 €
	350 < QF ≤ 550 €	56 €	74 €	92 €	16,62 €
	550 < QF ≤ 750 €	60 €	78 €	97 €	17,80 €
	750 < QF ≤ 1000 €	64 €	82 €	102 €	19,70 €
	1000 < QF ≤ 1200 €	68 €	86 €	107 €	21,60 €
	1200 < QF ≤ 1500 €	72 €	90 €	112 €	22,88 €
	QF > 1500 €	76 €	94 €	117 €	24,38 €
Extramuros	Tarif forfaitaire	95 €	117 €	148 €	33,06 €

ACCUEILS PÉRISCOLAIRES 3-11 ANS

		Accueil Périscolaire (APS)		Accompagnement à la Scolarité Élémentaire (CLAS)	École Multisports (EMS)	Pause Méridienne (Restauration scolaire et activités)
		Tarif 1/2 journée (matin ou soir)	Tarif journée (matin et soir)	Tarif par séance	Tarif par séance	Tarif unique par séance
Enfants dont les parents ou grands-parents sont redevables à Carcans d'une des taxes directes locales, et Enfants scolarisés à l'école de Carcans	QF ≤ 350 €	0,92 €	1,77 €	0,92 €	0,92 €	2,60 €
	350 < QF ≤ 550 €	1,12 €	2,21 €	1,12 €	1,12 €	
	550 < QF ≤ 750 €	1,22 €	2,42 €	1,22 €	1,22 €	
	750 < QF ≤ 1000 €	1,36 €	2,66 €	1,36 €	1,36 €	
	1000 < QF ≤ 1200 €	1,50 €	2,90 €	1,50 €	1,50 €	
	1200 < QF ≤ 1500 €	1,59 €	3,07 €	1,59 €	1,59 €	
	QF > 1500 €	1,69 €	3,26 €	1,69 €	1,69 €	

STRUCTURE JEUNESSE "ADO'MINOS"

		Animations		Cotisation annuelle forfaitaire
		Tarif jour Animation A*	Tarif jour Animation B*	
Enfants dont les parents ou grands-parents sont redevables à Carcans d'une des taxes directes locales, et Enfants scolarisés à l'école de Carcans	QF ≤ 350 €	5,05 €	2,50 €	4,00 €
	350 < QF ≤ 550 €	6,27 €	3,11 €	
	550 < QF ≤ 750 €	6,73 €	3,37 €	
	750 < QF ≤ 1000 €	7,45 €	3,72 €	
	1000 < QF ≤ 1200 €	8,16 €	4,08 €	
	1200 < QF ≤ 1500 €	8,65 €	4,32 €	
	QF > 1500 €	9,21 €	4,60 €	
Extramuros	Tarif forfaitaire	12,48 €	6,27 €	

* Selon la nature et le lieu de l'activité, ainsi que l'intervention éventuelle d'un prestataire extérieur.

STRUCTURE JEUNESSE "ADO'MINOS" 11-17 ANS

		Séjours		
		3 jours	4 jours	5 jours
Enfants dont les parents ou grands-parents sont redevables à Carcans d'une des taxes directes locales, et Enfants scolarisés à l'école de Carcans	QF ≤ 350 €	52 €	70 €	87 €
	350 < QF ≤ 550 €	56 €	74 €	92 €
	550 < QF ≤ 750 €	60 €	78 €	97 €
	750 < QF ≤ 1000 €	64 €	82 €	102 €
	1000 < QF ≤ 1200 €	68 €	86 €	107 €
	1200 < QF ≤ 1500 €	72 €	90 €	112 €
	QF > 1500 €	76 €	94 €	117 €
Extramuros	Tarif forfaitaire	95 €	117 €	148 €

CONVERGENCE - RCS B 344 600 598 - Tél. 05 57 870 205

MAIRIE DE CARCANS
2A, route de Hourtin
05 56 03 90 20
www.carcans.fr

CARCANS MAUBUISSON